



IB CONTINUUM
CONTINUUM DE L'IB
CONTINUO DEL IB

Résumé de recherche

Étude des politiques linguistiques des écoles du monde de l'IB

Extrait d'un rapport de recherche préparé pour l'IB par :

Molly Fee, Na Liu, Joanna Duggan, Beatriz Arias et Terrence Wiley

Center for Applied Linguistics

Octobre 2014

Introduction

Dans cette étude, les chercheurs ont examiné le développement et la mise en œuvre des politiques linguistiques dans huit écoles du monde de l'IB afin de mieux comprendre la manière dont les établissements mettent en pratique « le caractère central de la langue dans la relation apprentissage-enseignement » (May, 1997, p. 229). L'objectif de cette étude était de mettre en lumière des exemples de pratiques ainsi que les difficultés couramment rencontrées et les facteurs contextuels qui jouent un rôle dans le développement des politiques linguistiques et dans leur mise en œuvre dans les salles de classe de l'IB. L'approche globale de l'étude a été guidée par les questions de recherche suivantes :

1. Quelles sont les activités clés impliquées dans le processus de développement et de mise en œuvre d'une politique linguistique ?
2. En quoi le développement et la mise en œuvre d'une politique linguistique diffèrent-ils selon les contextes ?
3. Comment les établissements scolaires et les programmes utilisent-ils les documents intitulés *Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB* (IBO, 2011) et *Directives à l'attention des établissements pour l'autoévaluation de leur politique linguistique* (IBO, 2012) dans le développement et la mise en œuvre de leur politique linguistique ?

Conduite de la recherche

Pour examiner les questions de recherche indiquées ci-dessus, les chercheurs ont réalisé des études de cas approfondies sur plusieurs sites en combinant analyse de documents, entretiens et observations réalisées dans huit établissements scolaires. Ces derniers représentaient les trois régions de l'IB (Afrique, Europe et Moyen-Orient, Asie-Pacifique et Amériques) afin de constituer un échantillonnage varié. Les chercheurs ont inclus des établissements qui offraient le continuum de l'IB et d'autres qui ne l'offraient pas, car les politiques peuvent être développées et mises en œuvre différemment selon ce critère. Enfin, l'étude a inclus des établissements privés et publics afin de tenir compte des influences externes sur le développement des politiques linguistiques. Le tableau 1 donne des informations concernant les huit établissements faisant partie des études de cas (leur nom a été modifié pour protéger leur anonymat). Sur les huit études de cas, quatre ont été réalisées sur site dans l'établissement concerné, tandis que les quatre autres ont eu lieu hors site.

Pays/ Région	Établissement scolaire	Région de l'IB	Établissement public ou privé	Programmes de l'IB dispensés	Sur site ou hors site
Espagne	IES Mar Blau	Afrique, Europe et Moyen-Orient	Public	Programme du diplôme	Sur site
Canada	École du Centre Ville	Amériques	Public	PP et PEI	Sur site
Mexique	Mexico Colegio Armadillo	Amériques	Privé	Continuum	Sur site
États-Unis	Evergreen High School	Amériques	Public	PEI et Programme du diplôme	Sur site
Chine	Happy Achievement International School	Asie-Pacifique	Privé	Continuum	Hors site
Afrique de l'Ouest	Circle International School	Afrique, Europe et Moyen-Orient	Privé	Continuum	Hors site
Inde	Excellence Academy of India	Asie-Pacifique	Privé	PP et Programme du diplôme	Hors site
Japon	Leadership School of Japan	Asie-Pacifique	Privé	PEI et Programme du diplôme	Hors site

Tableau 1 : description des établissements scolaires participants

Résumé des constatations

Cette section comprend une brève présentation des principales constatations de l'étude en conclusion des huit études de cas. Pour consulter la totalité des études de cas, veuillez vous reporter au rapport complet (disponible en anglais uniquement).

Bien que les huit établissements scolaires aient tous mis en place des politiques linguistiques, des différences ont été constatées dans les processus utilisés pour leur développement et le degré de mise en œuvre cohérente dans chaque établissement. Dans certains cas, les politiques linguistiques avaient été développées uniquement par un membre de la direction de haut niveau, tandis que dans d'autres cas, le développement avait impliqué un dialogue dans tout l'établissement, faisant participer les membres de la direction, les enseignants, le personnel technique, les parents et les élèves. Dans les cas où les politiques avaient été développées au niveau de tout l'établissement, les personnes interrogées dans le cadre de cette étude connaissaient mieux la politique linguistique de l'établissement et faisaient preuve d'un plus grand engagement à son égard. Ce point est illustré par l'Excellence Academy of India qui a créé un comité directeur chargé de la politique linguistique au sein duquel toutes les parties prenantes sont représentées. Ce comité, qui repose sur l'inclusion, se réunit régulièrement. Le fait de se sentir partie prenante semble faciliter le maintien d'une politique linguistique pertinente et dynamique dans l'établissement.

De plus, l'étude suggère que lorsque les enseignants se sentent associés à la politique linguistique de leur établissement, ils développent souvent des solutions créatives pour la mettre en pratique. Par exemple, la politique linguistique de l'Excellence Academy of India est l'exemple même d'un document de travail flexible. Elle existe au format Google Docs, ce qui permet aux membres du personnel de proposer à tout moment de nouvelles idées, suggestions et modifications. Cette stratégie a débouché sur une politique linguistique incarnée par l'établissement scolaire et qui reflète ses pratiques réelles. Inversement, dans les cas où les enseignants avaient été peu ou pas du tout exposés à la politique linguistique de leur établissement ou aux théories justifiant son existence, les personnes interrogées n'avaient pas l'impression d'avoir des responsabilités linguistiques en plus de leur domaine.

Les personnes qui avaient eu l'occasion de participer à des activités de perfectionnement professionnel appréciaient généralement ces expériences. Celles qui connaissaient le mieux les guides et les publications de l'IB trouvaient ces ressources très instructives et pratiques pour réfléchir au développement ou à la mise en œuvre d'une politique linguistique dans leur établissement. Les enseignants des établissements qui ont fait de la politique linguistique une priorité ont rapporté s'être sentis plus prêts pour mettre en œuvre cette dernière et plus à l'aise pour parler du rôle de la langue dans la salle de classe. Les personnes de la Circle International School interrogées ont par exemple noté des améliorations dans la mise en œuvre de la politique linguistique lorsqu'un plus grand nombre d'enseignants a adopté la philosophie selon laquelle tous les enseignants sont des enseignants de langue. Comme l'a noté Wiley (2008), la formation traditionnelle des enseignants leur donne rarement les compétences associées à la mise en œuvre d'une politique linguistique et à la conduite d'une classe aux profils linguistiques variés. L'institution seule d'une politique linguistique n'est pas suffisante pour l'intégrer en douceur au niveau de la classe ; les enseignants doivent aussi bénéficier d'activités de perfectionnement professionnel adaptées pour accompagner ces changements.

Il est important de noter que les approches adoptées par les établissements envers la politique linguistique reflétaient souvent les manières dont ils comprenaient la notion de « langue » au sein de leur propre contexte. Ces perceptions de la langue étaient souvent influencées par le contexte national ou régional dans lequel se trouve l'établissement scolaire. Selon Shohamy, la langue peut être « considérée comme une entité fermée, stagnante et obéissant à des règles » ou « comme un processus ouvert, libre, dynamique, créatif et en évolution constante, sans frontières définies, impliquant des représentations multimodales et différentes formes de 'langage'. » (2006, p. xvii). L'IES Mar Blau et l'École du Centre Ville sont similaires car les deux établissements ont une langue minoritaire et politiquement chargée comme langue d'enseignement. La langue d'enseignement de ces deux établissements participe donc d'un effort pour promouvoir et protéger le statut d'une langue minoritaire nationale. Les membres de la direction, les

enseignants, les parents et les élèves ont donc une conscience plus aiguë du fait que la langue est à la fois un outil et un symbole identitaire. Le Colegio Armadillo a fourni un autre exemple de l'utilisation de la langue comme base de la culture et de l'identité. Cet établissement inclut en effet l'hébreu dans son programme d'études pour donner à ses élèves des compétences linguistiques dans une langue qui a une grande importance religieuse et culturelle dans la communauté juive locale.

Il ne semble pas y avoir beaucoup de différences dans la manière dont les établissements proposant le continuum et ceux qui ne le proposent pas abordent le développement et la mise en œuvre d'une politique linguistique. Les établissements privés ont montré un degré plus élevé de liberté dans le développement du programme d'études et de la politique linguistique car ils n'avaient généralement pas à répondre à des exigences nationales ou régionales.

Tandis que les établissements ont déclaré que les documents intitulés *Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB* (IBO, 2011) et *Directives à l'attention des établissements pour l'autoévaluation de leur politique linguistique* (IBO, 2012) fournissaient un cadre théorique solide qui se révélait utile, les personnes interrogées ont suggéré que la manière dont leur contenu était formulé les rendait peu accessibles pour le public scolaire général ou les parents. De plus, certaines des questions les plus fondamentales concernant le développement et la mise en œuvre d'une politique linguistique se sont révélées difficiles pour les établissements, par exemple la longueur du document énonçant la politique linguistique ou la manière d'intégrer la langue maternelle et les langues locales dans l'enseignement. Même si beaucoup d'enseignants et de coordonnateurs croient aux valeurs du multilinguisme et au soutien des langues maternelles des élèves, ils trouvent que la mise en œuvre effective de ces pratiques dans la salle de classe peut parfois se révéler difficile. Pour soutenir ce processus, les participants ont recommandé de fournir aux établissements des études de cas sur la manière dont d'autres établissements élaborent leur politique linguistique et la mettent en pratique, ainsi que des exemples de documents consignés par écrit la politique linguistique.

Les objectifs d'une politique bien intentionnée sont parfois entravés par des politiques linguistiques nationales ou régionales concurrentes, ou semblent impossibles à atteindre de par la multitude des langues représentées dans l'établissement. Certaines de ces difficultés découlent de la situation inhérente aux contextes scolaires ; par conséquent, aucune politique linguistique ne sera développée de la même manière dans deux établissements. Les établissements scolaires doivent comprendre que les politiques linguistiques varieront considérablement selon les établissements, particulièrement dans le système éducatif de l'IB. Cette spécificité devrait être considérée, non comme une source de frustration, mais comme un point de départ pour développer une politique linguistique.

Recommandations

Nombre des recommandations énumérées ci-dessous reflètent celles suggérées dans le document intitulé *Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB* (IBO, 2011). Si l'on se réfère aux résultats des huit études de cas, ces directives sont suivies à divers degrés dans le cadre des programmes de l'IB. Les établissements qui les ont suivies le plus étroitement ont semblé plus à l'aise avec le développement d'une politique linguistique et moins dépassés par sa mise en œuvre dans les salles de classe. Il est donc recommandé que l'IB demande aux établissements de répondre à certains critères basés sur le document *Directives d'élaboration d'une politique linguistique* (IBO, 2008) pour le développement et la mise en œuvre d'une politique linguistique, ainsi qu'aux recommandations qui suivent. Ces dernières sont abrégées ; pour voir les recommandations complètes des chercheurs, veuillez vous reporter au rapport complet.

Développement d'une politique linguistique

- Assurez-vous que le développement et la mise en œuvre de la politique linguistique sont rationalisés à tous les niveaux, particulièrement dans les établissements qui proposent le continuum de l'IB.
- Encouragez la mise en place et le recours à un comité de direction de la politique linguistique.

- Développez des directives pour diffuser la politique linguistique dans tout l'établissement afin de vous assurer que les enseignants et le personnel connaissent son existence et son contenu.
- Assurez-vous que les enseignants et les membres du personnel soutiennent la politique linguistique, et qu'un sentiment de responsabilité existe au niveau de tout l'établissement par rapport à sa réussite.
- Prévoyez des révisions régulières de la politique linguistique afin de vous assurer qu'elle reste actuelle et pertinente et reflète le profil linguistique de l'établissement et de ses élèves.
- Au moment du développement et de la révision de la politique linguistique, reportez-vous aux preuves des pratiques de l'établissement ; en effet, une politique linguistique ne sert à rien si elle ne reflète pas les pratiques de l'établissement.

Mise en œuvre d'une politique linguistique

- Lorsque vous recrutez de nouveaux enseignants, informez-les sur la politique linguistique de l'établissement et sur la manière dont on attend qu'ils la mettent en œuvre dans leur salle de classe.
- Créez des directives pour que les enseignants et le personnel de l'établissement reçoivent une formation minimum de perfectionnement professionnel intégrant les documents de l'IB relatifs à la politique linguistique.
- Développez des stratégies pour intégrer les langues maternelles et les langues locales dans la salle de classe, particulièrement dans les établissements accueillant une population d'élèves très variée.
- Décrivez clairement dans la politique linguistique les processus permettant de recueillir les retours d'information, l'évaluation et les preuves qui contribueront à sa révision.

Références

MAY, Stephen A. School language policies. In WODAK et CORSON (éd.). 1997. *Encyclopedia of language and education: Language policy and political issues in education*, volume 1, p. 229-240. Dordrecht, Pays-Bas : Kluwer Academic Publishers.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. 2008. *Directives d'élaboration d'une politique linguistique*. Cardiff, Pays de Galles : Organisation du Baccalauréat International.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. 2012. *Directives à l'intention des établissements pour l'autoévaluation de leur politique linguistique*. Cardiff, Pays de Galles : Organisation du Baccalauréat International.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. 2011. *Langue et apprentissage dans les programmes de l'IB*. Cardiff, Pays de Galles : Organisation du Baccalauréat International.

SHOHAMY, E. 2006. *Language policy: Hidden agendas and new approaches*. New York, État de New York, États-Unis : Routledge.

WILEY, T. W. Language policy and teacher education. In MAY et HORNBERGER (éd.). 2008. *Encyclopedia of language and education: Language policy and political issues in education*, deuxième édition, volume 1, p. 229-241. Berlin, Allemagne : Springer.

Ce résumé a été élaboré par le service de recherche de l'IB. Le rapport complet de l'étude est disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.ibo.org/research/>. Pour de plus amples informations sur cette étude ou sur d'autres travaux de recherche menés par l'IB, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : research@ibo.org.

Pour citer le rapport complet, veuillez utiliser les informations suivantes :

FEE, M., LIU, N., DUGGAN, J., ARIAS, B., et WILEY, T. 2014. *Investigating language policies in IB World Schools*. La Haye, Pays-Bas : Organisation du Baccalauréat International.